

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GAP - 0501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 06/07/2026 - B2026/003048 - 2001 B 00161 - 438 838 872 - A.P.V.

BILAN - ACTIF

05125 - SARL APV

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ACTIF	Valeurs nettes au 30/06/25	Valeurs nettes au 30/06/24	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)				
Autres (3)	115 227,66	161 337,81	-46 110,15	-28,58
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	21 118,13	10 767,42	10 350,71	96,13
Charges constatées d'avance(3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	136 345,79	172 105,23	-35 759,44	-20,78
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	136 345,79	172 105,23	-35 759,44	-20,78

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

AL

BILAN - PASSIF

05125 - SARL APV

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PASSIF

	Valeurs au 30/06/25	Valeurs au 30/06/24	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 7 630,00)	7 630,00	7 630,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	763,00	763,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	120 138,03	120 348,83	-210,80	-0,18
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-1 182,09	-210,80	-971,29	-460,76
SITUATION NETTE	127 348,94	128 531,03	-1 182,09	-0,92
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	127 348,94	128 531,03	-1 182,09	-0,92
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 574,20	43 574,20	-35 000,00	-80,32
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	422,65		422,65	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	8 996,85	43 574,20	-34 577,35	-79,35
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	136 345,79	172 105,23	-35 759,44	-20,78

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

8 996,85

43 574,20

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

05125 - SARL APV

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

	Du 01/07/24 Au 30/06/25	% CA	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)						
Montant net du chiffre d'affaires						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	0,28		0,25		0,03	12,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	0,28		0,25		0,03	12,00
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	3 676,67		3 600,48		76,19	2,12
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2,09		-2,09	-100,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	3 676,67		3 602,57		74,10	2,06
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-3 676,39		-3 602,32		-74,07	-2,06
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

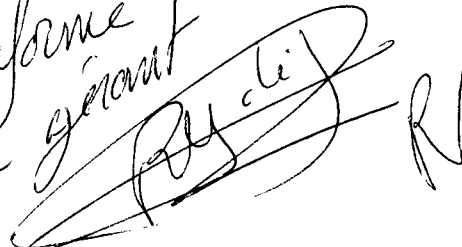
COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

05125 - SARL APV

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

	Du 01/07/24 Au 30/06/25	% CA	Du 01/07/23 Au 30/06/24	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	2 494,30		3 263,52		-769,22	-23,57
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	2 494,30		3 263,52		-769,22	-23,57
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES						
RÉSULTAT FINANCIER	2 494,30		3 263,52		-769,22	-23,57
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-1 182,09		-338,80		-843,29	-248,90
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			128,00		-128,00	-100,00
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			128,00		-128,00	-100,00
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL			128,00		-128,00	-100,00
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	2 494,58		3 391,77		-897,19	-26,45
TOTAL DES CHARGES	3 676,67		3 602,57		74,10	2,06
Bénéfice ou Perte	-1 182,09		-210,80		-971,29	-460,76

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

*Certifié conforme
le gérant*




CERFRANCE

A F G A



COMPTES ANNUELS

Exercice clos le : 30 juin 2025

SARL APV

LA CANTONNIÈRE

05110 MONETIER ALLEMONT

N°: 05125

RN

Tél: 0492516447

Email: gap@afga.cerfrance.fr

CERFRANCE AFGA 3, rue Ivan WILHELM Zone MICROPOLIS 05000 GAP



S.A.R.L. « APV »

**Société à Responsabilité Limitée
Au Capital social de 7630 Euros
Siège social : Domaine de Baptiston
05110 MONETIER ALLEMONT**

R.C.S GAP B 438.838.872.

**PROCES VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

L'an deux mil vingt-cinq
Le 18 Août, à seize heures,

L'associé unique de la Société « APV », Société à Responsabilité Limitée présent audit siège,

Monsieur Vincent PHILIP, associé unique et gérant,
Titulaire de 763 parts, numérotées de 1 à 763 inclus, ci 763 parts

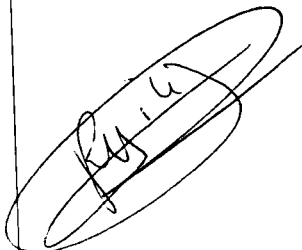
Total égal au nombre de parts représentatives du capital social, soit 763 parts

L'associé unique a pris connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

- Les accusés de réception des lettres de convocation,
- Les rapports de la gérance sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30/06/2025
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce,
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe ainsi que l'inventaire.
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

L'associé unique a défini l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la gérance sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30/06/2025
- Examen et approbation, s'il y a lieu, de ces comptes et de ce rapport,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce,
- Résolutions particulières,
- Pouvoirs.



PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

L'associé unique après lecture du rapport de la gérance sur la situation et l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30/06/2025, approuve les comptes dudit exercice, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et définitif de sa gestion pour l'exercice clos le 30/06/2025.

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des propositions de la gérance, d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30/06/2025, décide d'employer ce déficit s'élevant à 1 182.09 euros, de la manière suivante

- 5 % à la réserve légale :
- Report à nouveau :
- Réserve ordinaire : 1 182.09 €
- Distribution de :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

TROISIEME RESOLUTION : CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

L'associé unique après lecture du rapport de la gérance, rappelle qu'il n'y a plus de convention visée à l'article L 223-19 du code de commerce.

QUATRIEME RESOLUTION : REMUNERATION DE LA GERANCE

L'associé unique n'a perçu aucune rémunération pour l'exercice 2024/2025.

CINQUIEME RESOLUTION : POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés à la gérance pour effectuer ou faire effectuer l'ensemble des formalités afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant associé unique.

M.PHILIP Vincent

